

13.06.2017

Besoin d'augmenter la production alimentaire?

Il suffit de remplacer les pesticides par la biodiversité!

Chaque jour, nous entendons parler de la perte de biodiversité. Mais saviez-vous que l'UE peut aussi contribuer à ralentir le processus?

Récemment, la Commission européenne a proposé d'interdire les pesticides sur les zones d'intérêt écologique. Ces zones étaient initialement destinées, dans le cadre de la dernière réforme de la politique agricole commune, à ramener la biodiversité sur une toute petite partie des fermes conventionnelles (5% des terres arables) et à fournir des services essentiels aux écosystèmes, utiles pour l'agriculture. Malheureusement, un groupe d'eurodéputés conservateurs veulent bloquer cette initiative progressive. Le Parlement européen votera sur ce point le mercredi 14 juin à midi.

Faire en sorte que la biodiversité fonctionne pour les agriculteurs est bon pour les agriculteurs, bon pour les abeilles, bon pour le climat, bon pour l'économie, bon pour vous ... et le groupe des Verts / ALE a toujours été poussé dans cette direction. Il a été démontré^[1] que la biodiversité dite «fonctionnelle» des exploitations augmente les rendements de 12% pour le blé, 26% pour les pois, 32% pour les carottes. Impressionnant, non?

Alors, comment ça marche? Voilà le truc: pour citer quelques exemples, cela s'explique par une augmentation de l'efficacité de la pollinisation car plus il y a de fleurs (ou "mauvaises herbes") et moins de pesticides, plus il y aura de pollinisateurs; également en jeu, une plus grande régulation des populations de parasites des cultures par les prédateurs naturels, de sorte qu'ils sont sous contrôle et ne prolifèrent pas (pensez à ces coccinelles qui mangent des pucerons ou ces guêpes parasites qui pondent leurs œufs dans les chenilles, puis les larves les dévorent de l'intérieur!). Par ailleurs, la biodiversité fonctionnelle dépend du nombre d'espèces bénéfiques dans le sol qui défendent les cultures et contribuent à fournir des nutriments

à leurs racines. Et ainsi de suite.

La règle générale, la voici: plus l'abondance et la variété des espèces sont nombreuses, plus résistantes sont ces fonctions émergentes de l'écosystème, fournies «gratuitement» pour les agriculteurs. Ces idées sont au fondement pour ce qu'on appelle «agroécologie».

Ces processus agroécologiques basés sur la biodiversité se produisent déjà en principe dans l'agriculture biologique et, pour cette raison, celles-ci ont été considérées comme «écologiques par définition» et ne sont donc pas obligées de remplir les mesures de protection de la PAC qui comprennent les zones d'intérêt écologique. Mais dans les systèmes agricoles conventionnels, où le manque de fertilité naturelle, de productivité et de lutte antiparasitaire est remplacé par la dépendance aux intrants chimiques, il faut désespérément renforcer ces processus tels que la pollinisation, la formation du sol, le cycle des nutriments et la séquestration du carbone, le cycle de l'eau permettant de réduire le risque d'inondation et de sécheresse, ainsi que le contrôle des populations de ravageurs par prédation, afin d'être plus résistant aux changements climatiques et d'assurer une productivité à long terme.

Un avantage majeur est que, plutôt que de réduire les rendements en «enlevant les terres agricoles» du but principal de la culture, cela augmente effectivement les rendements en rendant les terres agricoles existantes plus efficaces et productives. C'est ce que certains eurodéputés conservateurs ne veulent pas permettre, parce qu'ils n'ont pas de vue d'ensemble et suivent les arguments de l'industrie agrochimique qui ne veut rien changer à l'actuelle dépendance extrême aux pesticides, garantie de bénéfices pour ladite industrie.

Parce que les pesticides tuent non seulement les ravageurs visés, mais aussi les espèces d'animaux, de plantes, de bactéries et de champignons non ciblées, et parce que nous avons besoin de la biodiversité pour que l'écosystème puisse fonctionner, il convient de ne pas utiliser de substances ayant des effets néfastes sur la biodiversité. Donc, lorsque la Commission a proposé des règles de verdissement appropriées en interdisant les pesticides sur les zones d'intérêt écologique, nous avons applaudi: nous l'avions réclamé lors de la dernière réforme de la PAC, afin que ces zones puissent fonctionner correctement d'un point de vue agroécologique.

Avec une douzaine de mesures de simplification également incluses dans cet acte délégué qui rendra la vie plus simple aux agriculteurs-trices et aux administrations qui appliquent les règles relatives au verdissement de la PAC, la Commission européenne affiche pour une fois une volonté politique éclairée et forte.

Mercredi, nous demandons aux eurodéputé-e-s de voter contre les pesticides dans les zones d'intérêt écologique en votant contre la motion de rejet. Le jour du vote, mais aussi dans la future réforme de la PAC et de la politique alimentaire, notre groupe s'efforcera de créer des alliances pour créer et préserver la productivité à long terme et la fertilité intrinsèque de nos systèmes de production alimentaire grâce à

l'agroécologie.

[1] https://ec.europa.eu/eip/agriculture/sites/agri-eip/files/eip-agri_fg_ecological-focus-areas_final-report_en.pdf

See Wäckers et al in that bibliography

Dann ersetzen wir Pestizide mit Biodiversität!

Personne de contact

[Sophie Perroud](#)
[Chargée de la campagne alimentation](#)
[Conseillère sur l'emploi et les affaires sociales](#)

Téléphone Bruxelles

+32-2-284 29 07

Téléphone Strasbourg

+33-3-88 16 41 50